BUREAU DE BIENFAISANCE. — Réunion de la Commission administrative le jeudi 6 mars, à 19 h. 30.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE D'UNE SOCIÉTÉ. — La société de la petite arbalète « Les Amis Réunis », établie chez Gonton-Duquesnois, 87, rue Faidherbe, fêtera son trentième anniversaire les 13 et 14 juillet. Deux grands tirs à la petite arbalète seront donnés en deux jours, le dimanche de Pâques 20 avril et lundi 21 avril. 150 fr. de prix pour les deux jours. Jeu sur bloc tournant. Un tir de mises sera donné en même temps sur bloc 13 et 14. Des affiches paraîtront ultérieurement. La Commission compte sur tous les tireurs de la région.

PASSAGE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra estaminet Delcroix, rue du Moulin, le lundi 3 mars, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement des rentes de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse et d'accidents du travail, ainsi que de divers mandats.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de secours aux assistés du Bureau de Bienfaisance aura lieu 1, rue Jean-Jaurès, le mardi 4 mars, de 8 h. à midi.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au tissage D'Halluin-Lepers, Mme Rachel Delbar, 36 ans, visseuse, demeurant à la Broche-de-Fer, a eu la main droite comprimée dans son métier. De larges plaies l'obligeront à chômer 30 jours.

LANNOY

UN BEAU SUCCES DE « LA FRANÇAISE ». — Une fois de plus, la société vient de remporter les plus brillants succès aux épreuves du B.P.M.E.; les huit jeunes gens présentés ont été reçus dans de remarquables conditions: le premier a obtenu 605 points, et ses sept camarades obtiennent respectivement 586, 509, 488, 480, 478, 466 et 439 points.

Le Comité de La Française est heureux d'enregistrer ces superbes résultats, qui sont la récompense méritée des efforts déployés pendant plusieurs mois par les heureux candidats et qui font le plus grand honneur au dévoué et compétent directeur des cours de préparation militaire, M. Marchal, ex-adjudant du Centre d'instruction physique de la 1re subdivision.

Un pressant appel est adressé aux jeunes gens du 2e échelon de la classe 1924 et à ceux des classes 1925 et 1926 pour qu'ils se fassent inscrire dès maintenant à la section de préparation militaire en vue de la préparation aux épreuves du B.P.M.E.; outre que ce brevet leur sera d'une utilité incontestable à leur arrivée au régiment, les exercices auxquels ils prendront part, les rendront souples, vigoureux, alertes et développeront leurs qualités physiques et morales.

Les inscriptions sont reçues au local de la société, 24, rue de la Lévrie (près de l'Hospice de Lannoy), par M. Marchal, directeur de la société.

FLERS

FÊTES DU CARNAVAL. — Les débits de boissons et établissements publics sont autorisés à rester ouverts, jusque 2 heures du matin, durant les nuits du 2 au 6 et les 30 et 31 mars, à l'occasion des fêtes du Carnaval.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Pierre Walkaert, 27 ans, débardeur, a fait une chute et s'est contusionné. Dix jours de repos.

LYS

LES FUNERAILLES de M. Alphonse Dubus, ancien combattant de 1870-71, médaillé du travail, ont eu lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale Saint-Luc. Dans la nombreuse assistance, qui avait voulu donner un suprême hommage à cet homme intègre et regretté, nous avons remarqué la présence d'un groupe d'anciens combattants, une délégation des Mutilés et Réformés, ainsi qu'une partie du personnel de la maison Parent et fils, à laquelle le défunt a collaboré pendant de longues années.

Après le service funèbre, le corps a été transporté au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Pl. Dewarumez et fils, fabricants, un aide-tisserand, Emile Gilliemann, 15 ans, demeurant rue du Petit-Lannoy, en tombant des grils de son métier, s'est fait une violente contusion dans la région sacro-lombaire. 10 jours de repos.

LEERS

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71 ET DE LA GRANDE GUERRE. — *La réunion mensuelle aura lieu* aujourd'hui dimanche 2 mars, à 16 h., au siège, chez M. Paul Bernard, 46, rue de Wattrelos.

A l'ordre du jour : Projets très importants de commission; vote par l'assemblée.

LA SOCIETÉ DES COMBATTANTS FRANCO-BELGES tiendra sa réunion trimestrielle, dimanche, 2 mars, à 16 h., chez M. Cardon-Prez, rue de Wattrelos, au cours de laquelle M. Leroy, maire, et président d'honneur, sera reçu par la société. Il y aura, en outre, une brillante tombola, suivie du tirage des prix.

ANNAPPES

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Par dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1920, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin durant les nuits du 2 au 5 et du 30 au 31 mars prochain.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Chuffart, maire, assisté de M. J.-B. Nys, adjoint. M. Wattel est nommé secrétaire de séance. M. Devaux, secrétaire de mairie, indisposé, est excusé.

Edifices municipaux. — Le maire informe l'assemblée que le marché de gré à gré pour la réfection du plafond de l'église est rentré approuvé. L'architecte municipal sera invité à faire le nécessaire au sujet des cloches.

Pompe à incendie. — Le maire et deux conseillers, MM. Henneuse et Leroy, sont chargés de l'acquisition des tuyaux de pompe d'incendie.

Emaux funéraires. — Les habitants qui ont fait faire des émaux funéraires pour les membres de leur famille, morts à la guerre, sont avisés que ces émaux sur chevalets sont déposés à la Mairie; ils seront convoqués pour décider si les émaux seront portés au pied du monument. MM. J.-B. Nys et J.-B. Wattel sont chargés de l'organisation de cette manifestation.

Le Conseil ratifie le vote d'un crédit de 556 fr. 81, voté par la Commission du Bureau de Bienfaisance, créé par un déficit sur le pain distribué aux indigents au cours de l'année 1923.

La Marque. — Le maire rend compte des mesures prises par la 3e Commission du Syndicat des Communes, réunie à La Madeleine, relative à l'écoulement de la Marque.

Fréquentation scolaire. — Des mesures rigoureuses vont être prises contre les parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école. Conformément à la loi, une Commission scolaire, composée du maire et de deux conseillers, est chargée de son exécution.

Hospices. — Deux vieillards qui se trouvent dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail seront admis à l'hospice. Avis favorable est donné à plusieurs demandes d'assistance.

Bureau de Bienfaisance. — La Commission, dans sa dernière réunion, a pris connaissance du déficit causé par la grande quantité de pain livrée aux indigents. Des renseignements sont donnés concernant l'assistance obligatoire. Les augmentations d'allocations seront payées après que le Conseil général et le ministre de l'Hygiène auront statué sur ce cas.

CYSOING

L'ERECTION d'un MONUMENT aux MORTS

La ville de Cysoing, désireuse de commémorer le souvenir de ses enfants morts pour la Patrie, fera prochainement élever, vraisemblablement au nouveau cimetière, un monument destiné à apprendre aux futures générations, la grandeur du sacrifice consenti par ces braves. Rien n'est encore absolument arrêté à ce sujet, et une réunion aura lieu, prochainement, croyons-nous, pour envisager cette question et tracer le programme de cette manifestation de patriotisme.

Nous indiquerons ultérieurement les décisions qui pourraient être prises.

LES AFFICHES ET LES TIMBRES. — La gendarmerie a verbalisé contre MM. Desprez, de Lille; Lacqueman, de Lille, et Loures, de Lesennes, pour apposition d'affiches insuffisamment timbrées.

Une délégation du Conseil municipal de Paris visite les écoles techniques de Tourcoing

LES EDILES PARISIENS A L'INSTITUT COLBERT

(Au premier rang, on remarque M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, ayant à sa gauche M. Chérioux, président de la délégation)

Nous avons relaté, vendredi, la visite faite dans les Ecoles du Bâtiment et de l'Institut Colbert, par une délégation du Conseil municipal de Paris et des fonctionnaires de la Préfecture de la Seine.

Le but de cette visite était, pour les délégués, de se documenter sur l'aménagement et la construction de ces écoles techniques, l'établissement d'une Ecole professionnelle étant en projet à Paris.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE
MOULIN FILS & Cie
127bis, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 9.26
Vente au détail. La maison se charge de plans, devis et tous travaux de pose en 8 jours. Le choix le plus important en Carpettes et Dessins Persans, Tapis d'Orient, Gros point, etc. 448

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 2 MARS :

Hôtel de Ville: Bureau de l'Etat-Civil ouvert de 9 h. à midi.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11h.30.

Etablissement municipal de bains: de 8 à 11 h.

Bibliothèque communale: de 10 à 12 h.

Bibliothèque Populaire: de 10 à 12 h.

Musée: de 10 à 15 h.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai: Secrétariat du Peuple (consultations gratuites), et Œuvre de Saint-François Régis (mariages des indigents), de 9 à 11 h.

Bon Théâtre: Représentation à 16 h. 15.

Théâtre Municipal: à 15 h., « Mignon »; à 20 h., « Rêve de Valse ».

Conférence de Géographie: A 17 h., hall de la Bourse de Commerce.

Pharmaciens de garde: MM. Masclef, 18, rue Carnot; Capelle, 155, rue du Tilleul.

La fête annuelle des Œuvres du Coin de Terre et Foyer Tourquennois

La fête annuelle des Œuvres du Coin de Terre et du Foyer, aura lieu le dimanche 9 mars. Le matin, à 10 h., une messe sera célébrée en l'église Ste-Anne, à l'intention des bienfaiteurs et membres de l'œuvre. M. le chanoine Leleu y fera une courte allocution. La séance du soir se tiendra dans la grande salle de la Maison des Œuvres, rue de Tournai, à 3 h. précises. Le programme ci-dessous indique que rien n'a été négligé, pour faire passer aux familles quelques heures très agréables.

Voici l'ordre dans lequel se déroulera cette séance à la fois instructive et récréative :

1. Ouverture pour piano. — 2. Allocution de M. Fernand Dewavrin : marche de l'œuvre. Projets d'avenir. — 3. Rapport sur la culture des jardins en 1923, par M. l'abbé Drieux. — 4. « Joseph », chansonnier de genre, grand mutilé de guerre, dans son répertoire. — 5. Proclamation des lauréats du concours de jardinage. — 6. « Chagrin de gosse », grand film cinématographique en deux parties, coupées par quelques chansonnettes comiques. R.: *Le piano* sera tenu par Mlle Marquaille. — 7. Grande tombola pour tous les jardiniers présents.

Aux membres bienfaiteurs

Le Comité prie les bienfaiteurs qui désirent avoir des places réservées au parterre de la Maison des Œuvres de bien vouloir envoyer leur carte de visite (avec indication du nombre de places) avant le 8 mars, à M. Batois, 132, rue de Lille.

Syndicat des Propriétaires de Tourcoing et ses Cantons

Avis important

Le Syndicat des propriétaires rappelle à ses adhérents que, conformément aux décisions prises en assemblée générale, le 10 février dernier, c'est à partir du 1er mars 1924 qu'ils pourront prendre connaissance au siège social, les mardis et vendredis, de 4 h. 30 à 7 h., de la liste des entrepreneurs et des commerçants accordant des conditions spéciales aux adhérents du syndicat. Tous les propriétaires non syndiqués voulant profiter de ces gros avantages ont donc intérêt à adresser immédiatement leur adhésion au siège, 3, rue de Renaix. La commission du syndicat rappelle que pour profiter des dits avantages, il suffit d'être propriétaire d'une seule propriété bâtie, en quelque endroit qu'elle soit, située même en dehors de Tourcoing. Quant aux adhérents déjà inscrits, la commission insiste auprès d'eux pour qu'aucuns travaux, ni réparations ou constructions d'immeubles ne soient entreprises, sans prendre au préalable l'avis du syndicat au sujet des ristournes intéressantes qui leur seront faites. Le syndicat se charge lui-même de la perception des ristournes. Il suffira aux adhérents de faire parvenir au siège leurs factures ou mémoires acquittés.

La commission profite de la circonstance pour recommander à tous les entrepreneurs et commerçants, disposés à consentir des avantages aux adhérents, de se faire inscrire sur les listes du syndicat, 3, rue de Renaix.

A la Fédération Amicale des Combattants de la Grande Guerre

Groupe des Phalempins

La commission des Anciens Combattants du Groupe des Phalempins rappelle à ses membres la réunion trimestrielle du groupe qui aura lieu demain lundi 3 mars 1924, à 8 h. précises du soir, au siège, Café des Grands Archers, 45, rue des Phalempins. A l'ordre du jour se trouvent des communications importantes du président. Cette réunion se terminera comme d'habitude par une grande tombola qui sera tirée entre tous les membres présents.

La commission espère que les adhérents viendront nombreux à cette assemblée, et elle les avise qu'il ne sera pas adressé de convocations individuelles, et que par conséquent, il faut tenir le présent avis comme en tenant lieu.

Le banquet annuel de l'Association des Anciens Elèves du Lycée

Le banquet annuel des Anciens élèves du Lycée de Tourcoing a eu lieu samedi soir à 20 h., dans le parloir de l'établissement.

Les convives étaient très nombreux. A la table d'honneur avaient pris place aux côtés de M. Lehoucq: M. Leduc, maire, et M. Labbé, proviseur.

Cette année, la rencontre traditionnelle revêtit un caractère particulier, du fait de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Maurice Dubrulle.

Nous avons eu déjà l'occasion d'exposer ici ses titres de l'intéressé. Le capitaine de territoriale Maurice Dubrulle, avec beaucoup d'allant, résista admirablement à la tête d'une compagnie formée en hâte sur les défenses de Maubeuge. La destinée voulut que la reddition de la place eût pour conséquence de lui faire ronger son frein en captivité, aux côtés du fils du glorieux général Humbert, commandant la 3e armée, qui sauva Paris en mars 1918, lors de l'invasion allemande sur Montdidier.

Au dessert, les orateurs qui se succédèrent surent tirer la fierté ressentie par tous les anciens, en apprenant que l'un des leurs avait été honoré de cette distinction.

Ce fut d'abord M. Lehoucq, président, qui, dans une atmosphère d'ardente et juvénile sympathie, adressa à son excellent ami un hommage délicat, en offrant un joli cadeau en témoignage de l'amitié des anciens.

Eloge discret et senti également, de la part de M. le Proviseur. Après avoir évoqué les services rendus au Lycée par M. Dubrulle, M. Labbé fit ressortir les liens qui naissent des anciens au corps professoral et à la direction. Il montra la nécessité d'une étroite collaboration en vue de l'œuvre commune, et indiqua les résultats réconfortants qui ne manqueront pas d'en découler.

Remercié par M. Labbé de l'intérêt que son administration ne cesse de porter au Lycée, M. le Maire de Tourcoing se leva à son tour, et prononça une vibrante allocution au cours de laquelle, après avoir félicité les maîtres du Lycée, il définit l'idéal de tolérance, de solidarité républicaine qui doit animer les anciens de la maison. M. le Maire termina en faisant l'éloge de M. Dubrulle.

Puis, c'est M. Belrête qui félicita son ancien élève, en évoquant la retentissante conférence qu'il fit récemment en Angleterre, en vue de rapprocher les deux peuples.

Touché de tant de marques de sympathie, M. Maurice Dubrulle, avec émotion et finesse, remercia les uns et les autres. Il déclara que le souvenir de cette manifestation restera profondément gravée dans sa mémoire comme étant celle qui lui a causé le plus de plaisir.

Les toastes terminés, la soirée s'est poursuivie par un concert auquel des artistes de marque prêtèrent leur concours.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Le maire de Tourcoing informe ses concitoyens que les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du 4 mars, à l'occasion du Carnaval.

LA CARROSSERIE SPINNEWYN DE TOURCOING, informe sa clientèle et les personnes qui s'intéressent à la voiture de Luxe, qu'elle est sur le point d'expédier un TORPEDO « SPORT » monté sur châssis 18 HP, lequel est destiné à être exposé au Salon Automobile de **MADRID.**

Cette voiture sera visible toute la journée du **LUNDI 3 MARS** en ses ateliers et les visiteurs seront bien accueillis. 53306d

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Par arrêté municipal à l'occasion des fêtes du Carnaval et de la Mi-Carême, les établissements publics de Tourcoing pourront rester ouverts pendant les nuits du 2 au 3, du 3 au 4 et du 4 au 5 mars (fête du Carnaval), ainsi que durant les nuits du 30 au 31 mars et du 31 mars au 1er avril 1924 (fête de la Mi-Carême).

PAPIERS PEINTS. — Le plus grand choix. 108, rue de Guisnes, Tourcoing. 31462d

REPOS HEBDOMADAIRE. — Le maire informe ses concitoyens que M. le Préfet du Nord vient de lui communiquer un rapport de M. l'Inspecteur divisionnaire du travail et le texte d'un arrêté que M. le Préfet se propose de prendre, par application de la loi du 29 décembre 1923, sur le repos hebdomadaire et devant imposer la fermeture au public, le dimanche à partir de 13 h. 30, de tous les établissements de commerce de détail, autres que ceux de l'alimentation, des coiffeurs et des pharmaciens de Roubaix et de Tourcoing.

Les syndicats professionnels intéressés étant, conformément aux dispositions de l'article 35 du livre II du Code du travail, appelés à se prononcer sur cette question, ces groupements sont invités à prendre connaissance du dossier au Secrétariat de la Mairie, et à faire connaître, d'urgence, par écrit, leur avis à ce sujet.

PRESSEZ-VOUS d'aller commander votre complet « **Au Calvaire** », si vous voulez encore trouver les anciens prix et avoir votre costume pour Pâques. (R. C. Tg 124). 53310d

DECLARATIONS DE NAISSANCES ET DE DECES. — Les habitants sont informés qu'en vertu de la loi du 7 février 1924, les dimanches sont supprimés pour les déclarations de naissances et de décès. Ces dispositions sont applicables par la Mairie depuis le 1er mars 1924.

AVIS. — En semant les graines sélectionnées et engrais de la Mse Baratte, spécialiste, 128, rue de Lille, vous pouvez être certain d'obtenir un bon résultat. (R. C. Tg 269). 53307d

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le paiement de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables (mois de février) aura lieu jeudi 6 mars, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. Se munir de la carte d'identité.

Assistance aux familles nombreuses, le paiement de l'allocation (mois de mars) aura lieu vendredi 7 courant, de 9 h. à 10 h. 45. Se munir de la carte verte.

MODES. — « **Au 4.80** », 58, rue de la Cloche, grand choix Chapeaux communion, etc. Profitez des prix avant la hausse. 53304d

CAISSE D'EPARGNE.— Maximum: 5.000 francs par livret. Intérêts: 4 %. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi. Voici le résultat des opérations du 24 au 28 février: 531 versements, 317.727 fr.; 438 remboursements, 473.169 fr. 44.

Avis. — A l'occasion de Mardi-Gras, la Caisse sera fermée le mardi 4 mars.

P. MAES, 21, RUE DE L'INDUSTRIE, coupeur-tailleur 1er ordre pour Dames et Messieurs.

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire, avec la citation suivante, a été attribuée à la mémoire du caporal Albert Leman, du 365e R.I., mort pour la France et dont la famille demeure 29, rue du Chevalier Bayard:

« Gradé courageux et dévoué, tombé le 6 septembre 1914, à Ville-sous-Cousance, alors qu'il s'élançait à l'attaque des lignes ennemies. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

ARGENT TROUVÉ en vendant vieux dentiers jusque 20 fr. la dent. Achète cher pièces demonétisées, Bijoux or au maximum, Brillants 3.000 fr. le carat. A. Van de Plancke, rue du Haze, 33, Tg. Grand choix pour Communions. 55311d

UNION TOURQUENNOISE ET CLIQUE SCOLAIRE. — Le grand concert organisé par ces sociétés municipales, sous les auspices de M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing et de l'Administration municipale, sera donné dans la salle du Gymnase, rue de Gand, le dimanche 23 mars, à 15 h. 30.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, la commission des fêtes s'est assuré le concours de l'harmonie « La Fraternelle » qui se fera entendre au complet.

MM. Delannoy et Pourcelle, chefs de l'Union et la Clique, préparent activement leurs éléments qui auront à se produire dans le « Défilé des époques historiques », grande scène patriotique.

Nul doute que cette soirée obtienne autant de succès que la fête de famille du 31 décembre dernier.

MEUBLEZ-VOUS chez **Maes**, 48, r. Motte. 53802

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE ». — A l'occasion du Mardi-Gras, la pharmacie sera fermée le mardi 4, à midi.

AU CINÉMA, rue des Champs, Grand Bal de nuit, paré et masqué, avec magnifiques prix. Entrée permanente depuis 3 heures, jusque la fermeture de l'Etablissement. Prix d'entrée 3 fr. — Au cinéma : « La Mendiante de St-Sulpice ». Séances et prix habituels des places. 55273d

LA XXIIIe CONFERENCE DU JEUDI. — M. l'abbé René Faël, directeur de la Croix de Lourdes, donnera la conférence de jeudi prochain, à 20 h., dans la salle de la Maison des Œuvres.

L'an dernier, à même époque, sa parole ardente et sa science, enthousiasmèrent la nombreuse assistance des conférences du jeudi. Cette fois compétant son enseignement, il parlera des « faits de Lourdes devant la science et devant la raison ; les attaques récentes de la médecine officielle ; sa défaite ; l'acte de foi des adversaires. »

Il y aura des projections. Conditions ordinaires d'admission.

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS. — Les mères de famille sont informées que la consultation n'aura pas lieu le Mardi-Gras, 4 mars.

UN CONGRES de L' « ACTION FRANÇAISE » A TOURCOING. — On nous prie d'insérer :

La section de Tourcoing de la Ligue d'Action Française organise pour les samedi 22 et dimanche 23 mars, un congrès régional.

Le dimanche 23 mars, à 14 h. 30, en la salle des Conférences, 18, rue de Tournai, grande conférence, privée et contradictoire, sous la présidence de M. Etienne de Resnes, et avec le concours de MM. Marie de Roux, Georges Valois et le lieutenant-colonel Bernard de Vesins.

CONTRAVENTIONS. — Des contraventions ont été relevées à charge de : Henri Germoupréz, 55 ans, terrassier, carrière Bonte, à Wattrelos, pour avoir uriné sur la voie publique; Léon Rasse cur, 37 ans, chauffeur d'auto, rue Henri-Kolb, 26, à Lille, pour insuffisance d'éclairage à l'avant et défaut de feu rouge à l'arrière d'une automobile.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez C. et F. Filatures, une soigneuse, Marcha Vantchki tc, 22 ans, rue de Lauwe, 22, à Heule, est tombée dans un escalier et s'est blessée à la main droite. Un mois de repos. — Chez Selosse Desmettre, négociant en charbons, un ouvrier, Léon Dupoortiere, 19 ans, à Ruyen (Belgique), a été blessé à la main droite par la chute d'une pièce. Un mois de repos. — Chez Burms-Delsay, un perceur, Georges Scarlet, 30 ans, rue Courbe, 57, à Mouscron, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une bouteille d'oxygène. Trois semaines de repos.

MOUVAUX

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie seront fermés durant l'après-midi du mardi 4 mars, à l'occasion des Fêtes du Carnaval.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira à la Mairie le jeudi 6 mars, à 19 h. 30, en session ordinaire. A l'ordre du jour : Procès-verbaux; Réponses à divers vœux; Révision des listes électorales; Conseil de prud'hommes; Emprunt de 95.500 francs; Entretien des chemins vicinaux ordinaires et ruraux; Energie Electrique du Nord de la France, avenant au traité; Electricité et Gaz du Nord, avenant au traité; Gaz, délibération pour mêmes conditions en 1924 qu'en 1923; Caserne des brunes; acquisition, règlement; Ecole Maternelle au Plouich; Crédits insuffisants pour 1923; Syndicat des communes, contingent; Affaires diverses; à huis-clos : Questions d'assistance.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FERMETURE DES CABARETS. — A l'occasion des fêtes du Carnaval et de la Mi-Carême, le Maire autorise les débitants de boissons à laisser leurs établissements ouverts au public, les nuits des 2 au 3 et des 30 au 31 mars.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en février sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie, contre celle échue.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN CYCLISTE GRIEVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO. — Un accident d'auto s'est produit, vendredi, vers 13 h. 15, route de Comines, hameau du « Pacau », près de la ferme Rouzé.

M. Henri Lemaire, 54 ans, cultivateur au hameau de Sainte-Marguerite, à Comines, se dirigeait en vélo vers Quesnoy. Il n'entendit pas les appels de trompe d'une auto, conduite par M. Marcel Bal, 36 ans, chauffeur, demeurant place Jacquart, 13, à Lille, au service de MM. Leroy et Cie, fabricants, rue Jean-Bart, à Lille, et prit le milieu de la chaussée. Happé à la roue arrière, le malheureux cycliste fut projeté violemment sur le sol. Le chauffeur s'arrêta aussitôt, et aidé de M. Henri Duvogel, cantonnier au hameau de Sainte-Marguerite, transporta le blessé dans une maison voisine.

Le docteur Ficheux, appelé, vint donner aussitôt ses soins au blessé. Le praticien releva des plaies au nez et à la cuisse gauche, ainsi qu'une luxation de l'épaule gauche.

Le blessé fut transporté chez lui, puis à l'hôpital de Comines, où malgré leurs soins, MM. les docteurs Ficheux, Dorny et Roussel ne parvinrent pas à réduire la luxation. Une radiographie a été jugée nécessaire. L'état du blessé est assez grave.

La gendarmerie a ouvert une enquête

LILLE

LE DESERTEUR ROGÉ. — L'instruction de son procès va commencer. — Ainsi que nous l'avons dit, le déserteur Rogé a été écroué et mis en cellule à la prison militaire de Lille. Depuis son incarcération, il ne cesse de manifester sa mauvaise humeur et de pousser des cris ou de chanter à tue-tête, la nuit comme le jour.

L'instruction du procès relatif à sa désertion a commencé samedi. C'est M. le capitaine Vallatte, le nouveau rapporteur auprès du Conseil de guerre de la 1re région, qui en est chargé. C'est à la prison militaire que se fera le premier interrogatoire.

Il est donc probable que l'affaire sera inscrite à la prochaine audience du Conseil de guerre, c'est-à-dire dans quelques jours.

Aussitôt après sa comparution, Rogé subira la dégradation militaire, peine accessoire qu'il a encourue avec ses cinq ans de réclusion, puis il sera dirigé vers une prison civile.

SOCIETÉ DE GEOGRAPHIE. — Demain dimanche, 2 mars, à 16 h., M. l'abbé Auguste Coupé, professeur à l'Institution Saint-Jean, à Douai, donnera une conférence avec projections sur le sujet suivant : « A travers le Marquenterre et le Ponthieu. »

« **A LA TOISON D'OR** ». — Grand choix de modèles Haute Couture. Spécialité de Robes perlées pour Mariées. 55275d

BELGIQUE

LA CRISE MINISTÉRIELLE BELGE

Bruxelles, 1er mars 1924.

Un ministère Francqui?

On revient avec le nom de M. Francqui comme chef du Cabinet. M. Francqui est vice-gouverneur de la Société Générale et délégué belge au Comité des experts du général Dawes. M. Francqui constituerait un ministère tripartite dont seuls les socialistes s'accommoderaient. M. Vandervelde est très lié avec M. Francqui.

M. VANDERVELDE
chef des socialistes belges

M. Francqui serait partisan de la dissolution des Chambres suivie d'élections générales qui donneraient au gouvernement qui en serait la conséquence, les moyens d'être fort.

Chez les socialistes

Le Conseil général du parti se réunira mardi.

Les démocrates chrétiens

On prête aux démocrates chrétiens le désir d'obtenir pour un des leurs, le portefeuille de l'Industrie et du Travail dans le futur Cabinet. Les Wallons proposent M. Delacolette et les Flamingants M. Heyman.

Au Palais

M. Heheputte a été reçu, samedi, par le Roi. Il a rendu visite ensuite à M. Theunis. On dit le Roi désireux de voir revenir ce dernier au pouvoir. Le souverain a eu avec l'ex-premier un nouvel et long entretien.

M. Delacroix à Bruxelles

M. Delacroix, rappelé de Paris où il représente la Belgique à la Commission des réparations, a été reçu, samedi, par M. Theunis.

Samedi soir, à 17 h., le Roi a reçu M. Max, bourgmestre de Bruxelles.

UN NOUVEAU MILLIONNAIRE

Tirage de l'emprunt 1921

Samedi a eu lieu le 26e tirage de l'emprunt 4 p. c. de 1921. Le lot de un million a été gagné par le n° 13 série 128.504, vendu à Bruxelles. Les autres numéros de la série sont remboursables par 250 fr.

TRAINS NOUVEAUX BRUXELLES-TOURNAI

Deux trains nouveaux circuleront le samedi seulement: l'un de Tournai, départ 13 h. 21 à Bruxelles-Midi, arrivée à 14 h. 53; l'autre de Bruxelles-Midi: départ 16 h. 15 pour Tournai, arrivée 17 h. 44, avec arrêts dans différentes gares.

UN MARIAGE EMOUVANT A IXELLES

Un mariage très émouvant vient d'être célébré à la Mairie d'Ixelles: c'est celui d'un grand invalide de guerre, amputé des deux jambes, de l'avant-bras gauche et de trois doigts de la main droite et qui, par surcroît est aveugle.

Ce mariage avait attiré de nombreux spectateurs à l'Hôtel de Ville d'Ixelles. Ils ont fêté ce glorieux mutilé, ainsi qu'à sa vaillante compagne qui est une institutrice des régions belges dévastées, une chaleureuse manifestation de sympathie.

UN BANDIT DE 18 ANS

Les nombreux crimes du jeune Emile Dépret dans le Hainaut

Une enquête minutieuse menée au sujet d'un bandit de 18 ans, Emile Depret, de Landelles, près de Fontaine-l'Evêque (Hainaut), a révélé que ce jeune dépravé était l'auteur de nombreux méfaits qui étaient jusqu'ici demeurés impunis.

Depret s'est reconnu coupable de l'assassinat d'un inconnu, le 20 octobre 1923, à Malines, près de Charleroi. Il est également l'auteur de l'assassinat de M. Camille Lavenne, bouilleur à Frameries, de la tentative de meurtre contre M. Joseph Boulven, de Boussu, et de l'agression à main armée dont fut victime Mme veuve Dupont, de Péruwelz.

Le crime mystérieux de Malines n'a été éclairci que ces jours derniers. C'est en effet à la suite d'une confrontation avec son cousin qu'Emile Deprot a fait des aveux.

Le jeune bandit est évidemment sous bonne garde.

MOUSCRON

MALADIES DES YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES. — Le docteur Max Humblet, spécialiste à Mouscron, a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il sera absent du Samedi 23 février jusqu'au mercredi 5 Mars. 54259

YPRES

M. MILLERAND PARRAIN D'UN QUINZIEME ENFANT DANS UNE FAMILLE DE POPERINGHE

Ypres, 1er mars. — Mme Désiré Lambelin, qui, l'an dernier, obtint la médaille d'or de la famille française vient de mettre au monde à Poperinghe, son quinzième enfant.

M. Millerand, président de la République française, qui avait accepté d'être parrain, c'est fait représenter à la cérémonie par le bourgmestre de Poperinghe.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 1er mars 1924

Présidence de M. Godart

— **Vols.** — Pour un vol de plomb au préjudice d'un entrepreneur d'Halluin, M. Théophile Boucquaert est condamné à deux mois d'emprisonnement.

— M. Jules Duflos, de Bondues, était inculpé d'un vol de coupons d'étoffes. Mme Stéphanie Derreumaux, à qui des coupons avaient été remis par M. Duflos, est inculpée de recel. M. Duflos est condamné à un mois d'emprisonnement. En ce qui concerne la dame Derreumaux, le Tribunal admet qu'elle a pu ignorer l'origine délictueuse des coupons remis et en conséquence l'acquitte.

— **Coup de couteau.** — M. Julien Verœkke avait frappé, dans un estaminet d'Anstaing, un commerçant d'un coup de couteau. La blessure, heureusement, n'est pas très grave. L'inculpé est condamné à trois mois d'emprisonnement.

— **A qui la gabardine?** — M. Joseph Buyssens, de Tourcoing, avait proposé à une dentaine de boissons de cette ville un imperméable, pour une somme de 5 francs. Cette proposition était faite pour le compte de M. Henri Dumez, qui avait chargé Me Buyssens de cette mission, qui était d'autant plus délicate que la gabardine était le produit d'un vol. M. Buyssens est condamné à huit jours d'emprisonnement et M. Dumez à trois mois.

— **L'évadé du « violon » municipal de Roubaix condamné par le Tribunal correctionnel. — Le cambriolage de la Maternité Boucicaut.** — Si on s'évade du bague, on s'évade également du violon municipal de Roubaix : un nommé Pierre Terryn, individu dangereux, actuellement détenu en Belgique, l'a prouvé, on se souvient dans quelles circonstances. Il avait été arrêté à la suite du cambriolage de la Maternité Boucicaut, où il avait dérobé plusieurs objets de valeur et de la lingerie. Il se trouvait donc, le dimanche 25 août dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville, attendant son transfert dans une autre geôle, quand il eut l'idée d'ailleurs assez ingénieuse de profiter du moment où son repas serait servi par son gardien pour enfermer ce dernier dans sa cellule et s'échapper à la faveur de cette substitution imprévue.

En plus de cet exploit, Terryn avait à répondre du cambriolage rappelé plus haut. Le Tribunal, par défaut, le condamne à trois années d'emprisonnement.

Dans cette affaire, était impliqué M. Jules Duflos, brocanteur, inculpé du recel des objets enlevés à la Maternité. Au cours des débats, il se targue d'avoir provoqué l'arrestation, d'ailleurs éphémère, de Terryn. Le Tribunal tient compte de cette circonstance et des bons renseignements donnés sur lui et l'acquitte du chef de recel mais le condamne à 200 fr. d'amende pour infraction à la loi sur les brocanteurs.

— **Enlèvement d'enfant.** — Que l'on se rassure! Il ne s'agit pas d'un enlèvement romanesque d'enfant par des individus sans scrupules qui ont voulu garder à titre d'otage une innocente victime. Il s'agit simplement d'une douloureuse affaire de famille dont les débats se sont déroulés devant le Tribunal correctionnel.

M. Achille Van Laeys, de Croix, poursuivant contre sa femme une instance en divorce, Par jugement avant faire droit, le Tribunal avait confié provisoirement la garde d'un enfant très jeune à Mme Van Laeys, en accordant toutefois un droit de visite au père. Ce dernier, au cours d'une de ces visites, avait été douloureusement impressionné sur le triste état dans lequel se trouvait son enfant et il l'avait emmené chez lui. Toutefois, pour se mettre en règle avec la loi civile, il s'était désisté de son instance de divorce pendant devant la Cour d'appel de Douai, de façon à ce que les choses soient remises de part et d'autre au même état qu'elles étaient avant la demande et qu'il recouvre ainsi dans toute leur plénitude, ses droits de père. Or, un texte du Code Pénal punit le père ou la mère qui enlèvera un enfant à ceux à qui la garde a été confiée. C'est dans ces conditions que comparaissait M. Van Laeys devant le Tribunal.

Par l'organe de son défenseur, il demande son acquitt